

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Sétif 1
Institut d'Architecture et des
Sciences de la Terre

جامعة سطيف 1
معهد الهندسة المعمارية و علوم الأرض



Procès-verbal de la réunion du Conseil scientifique de l'Institut d'Architecture et des Sciences de la Terre du 06 mars 2014

Le Conseil scientifique de l'Institut d'Architecture et des Sciences de la Terre s'est réuni en session ordinaire le 06 mars 2014 à 13h30.

Etaient présents :

M. Moulley Charaf CHABOU	Président du CSI
M. Abderazak DJEMILI	Directeur adjoint chargé de la PG & Recherche Scientifique
M. Larbi KHABER	Directeur adjoint chargé de la Pédagogie
M. Amar MEBARKIA	Chef de Département - Sciences de la Terre
M. Ali RAHMANI	Chef de Département - Architecture
M. El Hachemi LAGHOUAG	Représentant des enseignants – Dép. Architecture
M. Mustapha SAMAI	Représentant des enseignants – Dép. Architecture
M. Saïd BELALA	Représentant des enseignants – Dép. Architecture
M. Tayeb BOUIMA	Représentant des enseignants – Dép. Sciences de la Terre
M. Mohamed DAASAMIOUR	Représentant des enseignants – Dép. Sciences de la Terre
M. Tahar BELLAL	Directeur de Laboratoire
M. Saïd MADANI	Directeur de Laboratoire
M. Hamza ZAGHLACHE	Directeur de Laboratoire

Etait absent excusé :

M. Ali CHOUGUI	Directeur de l'Institut
----------------	-------------------------

Ordre du jour :

1. Avis sur le dossier d'Habilitation universitaire du département d'Architecture.
2. Gel de la formation de Magister du département des Sciences de la Terre.
3. Soutenance mémoire de Magister.
4. Mise en conformité de la licence Géoscience (département des Sciences de la Terre).
5. Promotion académique.
6. Discussion sur les critères de classement des demandes de stages de courte durée.

Le Président ouvre la séance à 13h30. Il souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil scientifique, note que le quorum est atteint et rappelle l'ordre du jour.

1. Avis sur le dossier d'Habilitation universitaire du département d'Architecture.

Le Directeur adjoint chargé de la post-graduation, de la Recherche Scientifique et des relations extérieures a rappelé les conditions d'habilitation des établissements universitaires à organiser et délivrer l'habilitation universitaire, à savoir :

- Disposer de 5 enseignants de rang magistral, dont au moins un enseignant au grade de professeur.
- Disposer d'un laboratoire de recherche.
- Encadrement d'étudiants inscrits en doctorat dans un établissement extérieur.

Après vérification que les conditions susmentionnées sont remplies par le département d'Architecture, le Conseil Scientifique a émis un **avis favorable** à la demande d'Habilitation universitaire du département d'Architecture.

2. Gel de la formation de Magister du département des Sciences de la Terre.

Le Conseil Scientifique a émis un **avis favorable** à la demande du gel de la formation de Magister intitulée « Géologie et ressources minérales » du département des Sciences de la Terre pour l'année universitaire 2013-2014.

Motifs du gel :

- Il n'y a plus de promotions du système classique dans le département des Sciences de la Terre.
- Manque d'encadrement : les encadreurs habilités sont occupés à encadrer les étudiants encore inscrits en Magister au sein du département.

3. Soutenance mémoire de Magister.

Le CSI a émis un **avis favorable** à la demande de soutenance du mémoire de Magister en « géologie et ressources minérales » de la candidate Kada Houria, sous la direction du Dr. Demdoum Abdeslem.

Intitulé du mémoire : « Contexte géologique et hydrogéologique du gisement de zinc de Chaâbet-El-Hamra à Ain Azel, Wilaya de Sétif, Nord-Oriental algérien ».

Jury proposé :

Nom et Prénom (s)	Grade	Lieu d'exercice	Qualité
Chabou Moulley Charaf	Maître de Conférences A	Université Sétif 1	Président
Demdoum Abdeslem	Maître de Conférences A	Université Sétif 1	Encadreur
Bouima Tayeb	Maître de Conférences A	Université Sétif 1	Examineur
Chabour Nabil	Maître de Conférences A	Université de Constantine	Examineur

4. Mise en conformité de la licence Géoscience (département des Sciences de la Terre).

Le CSI a émis **un avis favorable** à la demande de mise en conformité de la licence « Géoscience » du département des Sciences de la Terre avec les nouveaux programmes unifiés de 1^{ère} et 2^{ème} année de la filière « géologie ». Ces nouveaux programmes seront applicables à compter de la prochaine rentrée universitaire à travers tous les établissements universitaires du territoire national.

5. Promotion académique.

Le CSI a émis **un avis favorable** aux demandes de promotion au grade de **maître assistant classe A** de Mlle **Baziz Nassima** et de Mr **Meddour Samir** du département d'Architecture, vu que les intéressés sont titulaires de trois inscriptions successives en doctorat, condition requise par les textes en vigueur.

6. Discussion sur les critères de classement des demandes de stages de courte durée.

Le Directeur adjoint chargé de la post-graduation, de la Recherche Scientifique et des relations extérieures a présenté des propositions de modification des critères pour le classement des enseignants qui postulent pour un stage de courte durée. Après discussion, les membres du CSI n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur les modifications à apporter à ces critères. L'examen de ce point a été reporté à la prochaine réunion du CSI afin d'accorder plus de temps aux membres du CSI d'examiner ces propositions et de faire des suggestions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h.

Hommage à notre collègue Khammel Abdellah

C'est avec une immense tristesse que nous avons appris le décès de notre cher collègue Mr Khammel Abdellah, ancien Chef de Département d'Architecture et membre du Conseil Scientifique de l'Institut. Le défunt était connu pour sa conduite irréprochable, ses relations très amicales avec ses collègues et son entourage, son dévouement dans son travail, sa sagesse, son humilité et sa gentillesse.

Le Président et les membres du CSI présentent leurs sincères condoléances à toute sa famille. Que Dieu accueille le défunt en Son Vaste Paradis. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

Le Président du CSI

M.C. Chabou